

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Godefroy, tenue le **mercredi 9 avril 2025, à 18 h 30**, en mode virtuel.

Présidente d'assemblée : Martin Rancourt

Secrétaire d'assemblée : Claude Doré

Directeur général : Michel Grenier

Participants : 41

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Madame Marie-Pier Gaudet, conseillère en communication pour la Caisse Desjardins Godefroy, et maître de cérémonie de la soirée, souhaite la bienvenue à tous et invite monsieur Martin Rancourt, président du conseil d'administration de la Caisse, à prendre la parole.

Au nom du conseil d'administration, le Président souhaite à son tour la bienvenue à tous.

Monsieur Rancourt, présente les gens qui l'accompagneront à l'animation ou qui sont en soutien soit :

- Wilfrid Gasse, vice-président et président du comité de Mise en candidature qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures;
- Claude Doré, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Stéphanie Leblanc, adjointe à la direction générale ;
- Michel Grenier, directeur général.

Ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements et verront notamment à lui faire part des questions, commentaires et propositions.

Comme précisé dans l'avis de convocation, cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation qui aura lieu au cours des quatre prochains jours suivant l'assemblée. Donc, le vote en différé sera fait pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Madame Gaudet présente un message enregistré à l'attention des membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2.- FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Comme l'assemblée est tenue à distance, Madame Gaudet explique le fonctionnement et précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions.

Elle mentionne que pour proposer ou pour appuyer une proposition et pour voter, vous devez résider, être domicilié ou travailler au Québec, être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société et être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Considérant la votation en direct, il est requis de nommer deux scrutateurs.

Le Président d'assemblée recommande que mesdames Guylaine Poliquin et Josiane Grenier agissent comme scrutatrices puisqu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour l'assemblée.

Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin que le Président puisse communiquer les résultats des votes aux membres. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

RÉSOLUTION

Sur PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu que mesdames Guylaine Poliquin et Josiane Grenier soient nommées scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Puisqu'il s'agit d'une assemblée générale à distance et qu'il est difficile d'ajouter des propositions ou autres éléments séance tenante, il n'est pas possible d'ajouter d'autres sujets à ceux déjà prévus à l'ordre du jour. Au besoin, les membres peuvent profiter de la période de questions qui se tiendra plus tard lors de l'assemblée pour exprimer leurs propositions ou besoins d'informations.

Le secrétaire du conseil d'administration, monsieur Claude Doré, effectue la lecture de l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024
- 3. Retour sur l'année 2024**
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions**
- 5. Propositions soumises au vote**
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) | VOTE EN DIFFÉRÉ**
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration**
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par acclamation
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**
- 6. Fin de la rencontre et remerciements**
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

RÉSOLUTION

Sur PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2024 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse.

Le Président demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Le Président demande si les membres ont des questions ou des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024. Aucune question et aucun commentaire n'est soulevé séance tenante.

RÉSOLUTION

Sur **PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024, tel que présenté.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET RAPPORTS

3.- RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Madame Marie-Pier Gaudet introduit la présentation du rapport du conseil d'administration en expliquant qu'il n'y aura pas la lecture intégrale. Elle invite le Président à nous faire part de quelques fiertés et réalisations de la Caisse en 2024.

Avant de nous mentionner ses fiertés, le Président présente tous les membres du conseil d'administration et remercie chacun pour l'implication au sein de notre caisse.

Présidence : Martin Rancourt

Vice-présidence : Wilfrid Gasse

Secrétaire : Claude Doré

Et les administrateurs et administratrices :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| - Mireille Binggeli; | - Nathalie Mathieu; |
| - Marie Chartier; | - Louis Pellerin; |
| - Josiane Grenier; | - Guylaine Poliquin; |
| - Philippe Larivière; | - Frédéric Poulet. |

Le président du conseil d'administration présente ses fiertés de la dernière année :

En 2025, nous soulignons nos 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients. Au fil du temps, Desjardins a évolué à vos côtés, devenant une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même l'une des coopératives financières les plus solides au monde. C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Depuis toutes ces années, Desjardins contribue ainsi à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous avons continué d'utiliser une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique. Je pense à nos programmes de finance solidaire dont le Fonds d'entraide Desjardins qui permet de venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité financière ou encore à nos conférences de sensibilisation sur l'exploitation financière des personnes vulnérables qui visent à prévenir les abus et les fraudes.

Enfin, notre engagement à l'égard du développement durable et de la finance responsable se traduit notamment par l'obligation pour le conseil d'administration de la caisse d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Et votre caisse n'agit pas seule. En 2024, 100 % des CA des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées! Plus précisément, notre plan s'articule autour de deux axes d'intervention principaux : soit l'accompagnement des membres et clients grâce entre autres à la formation des employés et à nos programmes en finance solidaire. Mais également à travers les pratiques de gestion qui visent particulièrement à réduire notre empreinte carbone et à s'adapter aux changements climatiques.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Rancourt, président du conseil d'administration, poursuit en présentant le rapport de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année en précisant:

- Qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- Que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Madame Gaudet cède la parole à monsieur Michel Grenier, directeur général de la Caisse, afin de présenter les fiertés et les résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

2024 a été une année marquée par une intensification des défis auxquels nous devons répondre collectivement. Dans un contexte de volatilité économique, de révolutions technologiques, d'événements météorologiques extrêmes, de tensions géopolitiques et de bouleversements sociaux, le Mouvement Desjardins s'est affirmé, une fois de plus, comme un pilier de stabilité pour ses membres et ses clients. Et votre caisse a joué un rôle de premier plan pour vous accompagner et répondre de manière proactive à vos besoins dans ce monde en mutation. Notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien. Cette année, vous avez fait la connaissance d'Alvie, notre assistante virtuelle qui vous propose des astuces, vous aide à mieux comprendre votre situation et à faire des choix éclairés pour favoriser une meilleure gestion de vos finances.

Autre nouveauté appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même notre plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, et ce, sur la même plateforme. Depuis juin, vous pouvez aussi activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de changements à votre dossier de crédit TransUnion.

Enfin, ma plus grande fierté va naturellement à l'équipe de la Caisse Godefroy pour qui le travail au quotidien consiste à vous donner le meilleur d'elle-même et du grand Desjardins pour toujours mieux répondre à vos besoins. Dévoués et disponibles, nos employés ont à cœur de faire une différence auprès des membres qu'ils accompagnent dans leurs projets et leurs rêves. Dans le contexte ambigu et exigeant des dernières années, des derniers mois, ils ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'un engagement exemplaire. Je tiens donc à les remercier chaleureusement et sincèrement.

Une capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins est préalablement visionnée par les membres et s'en suit à la présentation des résultats de la Caisse au 31 décembre 2024.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Gaudet informe les membres qu'il y aura la diffusion d'une courte capsule vidéo qui expliquera le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu ainsi que les sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), ou en dons et en commandites.

Après la vidéo, le Président reprend la parole et poursuit. Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité nous a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les membres qui ont participé à notre consultation qui s'est tenue en décembre dernier dans nos trois centres de services. Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Bien que nous soyons présents dans de nombreux secteurs d'activités, voici donc les priorités d'investissement qui ont été déterminées comme une réponse aux besoins de notre milieu :

- Santé et saines habitudes de vie
- Réussite éducative
- Engagement social et communautaire

Parole aux membres

4.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Avant de poursuivre, Madame Gaudet remercie M. Rancourt et invite les membres à transmettre leurs questions via la boîte de dialogue. Aucune question n'est transmise séance tenante.

Elle précise que si des questions survenaient en cours d'assemblée, nous pourrions y répondre à la fin de la rencontre et la direction générale de la caisse s'engage à répondre dans les meilleurs délais.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) | VOTE EN DIFFÉRÉ

Madame Gaudet invite les membres à visionner une courte vidéo sur la ristourne, élément distinctif de notre coopération.

Le moment est venu de voir comment le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations.

Toute la documentation de référence est disponible sur le site Internet ou auprès de la caisse sur demande.

Madame Gaudet rappelle que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

Elle cède la parole au président et au directeur général pour la suite.

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

En premier lieu, le Président précise à tous les membres que le scénario qui est recommandé par votre conseil d'administration est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

Maintenant, j'invite Monsieur Michel Grenier, directeur général, à nous présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	9 520
Virements réglementaires et autres ajustements	(3 458)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(4 083)
• Autres éléments du résultat	518
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	108
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)
Solde des excédents à répartir	6 062
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 419)
• Ristourne	(1 607)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	407
• Affectation au FADM	(219)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(4 643)
Solde des excédents à répartir	0

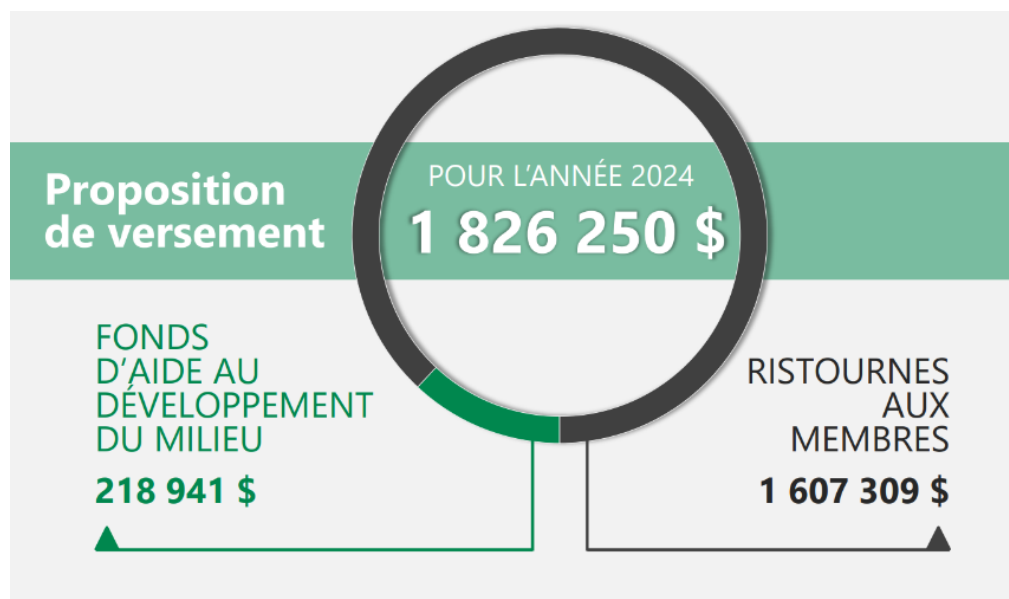
FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Proposition de versement

Il poursuit avec la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes :



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		198
Épargne et placements	0,58 \$	239
Fonds		79
Prêts et marges de crédit		499
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	202
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	102
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	260
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	29
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 607

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Aucune question n'est soulevée en regard de cette recommandation. Conséquemment, le Président informe les membres que **(retiré) propose la recommandation de versements et qu'elle est appuyée par (retiré).**

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. À la fin de l'assemblée, les précisions sur la façon de voter au cours des quatre prochains jours seront divulgués.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Madame Gaudet précise qu'en tant que président du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, Martin Rancourt agira comme président d'élection et Claude Doré agira comme secrétaire d'élection.

Madame Gaudet cède la parole à Monsieur Wilfrid Gasse qui va nous faire part du rapport du comité de Mise en candidature.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Comme vous le savez, la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi votre conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge, la diversité ethnoculturelle et des cibles de représentativité socio-économique.

Le conseil d'administration met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Toutes les candidatures éligibles vous seront brièvement présentées aujourd'hui.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2024 de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements;
- par de la diffusion sur nos canaux virtuels: notre site Internet, notre page Facebook et infolettre;
- par un courriel envoyé aux membres majeurs qui ont donné leur consentement à recevoir diverses communications de la part de Desjardins.

Pour l'assemblée générale annuelle de cette année, six postes sont à pouvoir et la Caisse a reçu deux candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres avec les profils suivants :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants: Expérience membres et clients, en gestion financière, en comptabilité, en droit et déontologie, en communication, en développement durable et en technologies de l'information;
- 3-4 femmes et 2-3 hommes pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants: 3 de 18-34 ans, 2 de 35-49 ans et 1 de 50-64 ans;
- des personnes représentant les secteurs tels que: l'agriculture et l'économie sociale;
- favoriser la diversité en adéquation avec l'évolution du milieu;
- favoriser la représentativité géographique en adéquation avec la provenance des membres de la caisse;
- une répartition équilibrée entre des administrateurs et administratrices d'expérience et des nouvelles candidatures est souhaitable, afin de favoriser une saine continuité de la gouvernance de la Caisse.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Monsieur Gasse poursuit maintenant avec la présentation des candidatures reçues et éligibles.

Marie Diane Ngom

Occupation: Conseillère juridique

Groupe d'âge : 35-49 ans

Compétences recherchées en 2025: Expérience membres et clients, Droit et déontologie et communication.

Sylvain Plante

Occupation: Retraité

Groupe d'âge: 50-64 ans

Compétences recherchées en 2025: Expérience membres et clients et communication.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le site de la caisse et est disponible sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

5.2.4 Élection par acclamation

Le Président d'élection remercie Monsieur Gasse et poursuit en précisant que nous avons six postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler.

Il déclare élues par acclamation en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

- Marie Diane Ngom
- Sylvain Plante

Félicitations!

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Gaudet fait part des précisions pour que les membres puissent exercer le droit de vote en différé en toute connaissance de cause.

Dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, vous serez appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Pour l'exercice du vote en différé, je vous rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter;
- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse;
- Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Pour voter :

- Se rendre sur AccèsD;
- cliquez sur le bouton « Mon vote »;
- des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes;
- Vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de la caisse;
- Et sur la page d'accueil du desjardins.com.

Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en communiquant avec nous.

Notre plateforme de votation via Accès D nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit. De plus, cela nous permet de nous assurer que chaque membre ne pourra voter qu'une seule fois.

Vous avez également la possibilité d'utiliser la borne de votation, les 10 et 11 avril aux différents centres de services de la Caisse.

Cette solution a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas AccèsD, mais sachez qu'elle est ouverte à tous!

Ouverture de la période de votation en différé

Madame Gaudet précise que la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 13 avril, à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et levée de l'assemblée

Madame Gaudet cède la parole au Président afin de transmettre les précisions sur l'annonce des résultats et à procéder à la conclusion de l'assemblée.

Monsieur Martin Rancourt nous fait part des précisions suivantes:

- Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse, ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Avant de procéder aux remerciements d'usage, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les administrateurs qui ont terminé récemment leur mandat au conseil d'administration. Merci à :

- Philippe Larivière pour ses 3 années;
- à Mireille Binggeli pour ses 8 années;
- à Frédéric Poulet pour ses 9 années;
- ainsi qu'un merci tout particulier à Josiane Grenier pour ses 12 années au sein du conseil d'administration, dont 5 années à titre de présidente de la caisse.

Merci pour votre engagement et votre dévouement envers notre coopérative. Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je vous remercie de votre présence, de votre implication ainsi que de votre confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse Godefroy.

Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels et les ristournes

96.4% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est **adoptée**.

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

Levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée est officiellement levée le 15 avril 2025 à 11 h 57.

Martin Rancourt, Président

Wilfrid Gasse, Secrétaire